

Dimanche 7 avril 2013

## AVIS DE COURSE

**LIEU :** CN Rance Frémur, Plouër sur Rance, 02.96.86.95.30

**L'ÉPREUVE :** Régie par les règles de course à la voile RCV 2013-2016, les prescriptions de la FFV, le règlement sportif de la ligue en vigueur, sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les instructions de course ou leurs annexes.

**CLASSEMENTS :** La flotte est répartie dans les catégories suivantes :

- Dériveurs (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
- Catamarans (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)

**DOCUMENTS :**

Licence annuelle 2013 obligatoire et visée par un médecin.  
Certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs

**Droit d'inscription :** 6 euros par coureur

**Attention :** course limitée à 50 bateaux

Adresse pour faire parvenir les inscriptions :

Centre Nautique Rance Frémur Terrain de l'Enclos  
22490 PLOUER SUR RANCE

[cn-rancefremur@wanadoo.fr](mailto:cn-rancefremur@wanadoo.fr)

**Nouveauté :** inscription rapide en remplissant le formulaire suivant :  
<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dFQ1Y2dfeXJhMFZwWEIzN2stbDJrTVE6MQ#gid=0>

**PROGRAMME :**

De 9h à 10h00 : Présentation des licences & certificats médicaux et inscriptions pour les retardataires (sous réserves du nombre de places disponibles)

11h : Mise à disposition pour plusieurs manches à suivre

17h : Proclamation des résultats et pot de l'amitié

### Fiche d'inscription

Flotte :  
dériveur      catamaran

Série : .....

Numéro de voile : .....

### BARREUR

NOM : ..... Prénom : .....

No Licence : ..... Club : .....

le, .....

Signature du licencié ou signature des parents pour les mineurs

### EQUIPIER

NOM : ..... Prénom : .....

No Licence : ..... Club : .....

le, .....

Signature du licencié ou signature des parents pour les mineurs

**Rappel de Sécurité :** chaque voilier court sous la responsabilité de son skipper. Il lui appartient de décider s'il doit prendre le départ ou rester en course.

En signant son inscription, le concurrent renonce à exercer son droit à l'image sur les photos qui pourraient être prises pendant l'épreuve.

La licence doit être visée par un médecin et/ou le concurrent doit produire un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile en compétition